L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 MARS 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI MATIN, 19 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins. Aussi, souliers fins pour dames et demoiselles.

Par Vincent & Co., 62 et 64, rue de la Douane—Marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres—Linge fin de saison, lingerie de messieurs.

SPECTACLES.

Jeudi, 19 mars 1874.

OPÉRA.—A midi, Roland à Roncevaux; le soir, Rigoletto, trio du troisième acte de Hamlet et les Rameaux.

ACADÉMIE.—Cuba's Deliverers, or Victory and vengeance.

Le Bill des Assurances.

COMMENT ON FAIT LES LOIS EN LOUISIANE.

Le journal officiel a publié dimanche une loi relative aux compagnies d'assurances, loi qui vient de donner lieu à des réclamations de la part de la ville. Pour faire comprendre à nos lecteurs ce dont il s'agit, nous allons faire un exposé de la législation sur ce sujet depuis l'inauguration du régime radical en Louisiane, en laissant de côté le fond de la question, qui forme un sujet à part.

En 1870, les compagnies d'assurances étaient grevées par l'Etat d'une licence de $1,000, ce qui ne les exemptait ni d'une licence de ville ni des taxes sur leurs immeubles ou leurs capitaux.

En 1871, une nouvelle loi fixe à $1,000 la licence des Compagnies d'assurance en ajoutant:

Pourvu qu'aucune Compagnie d'assurance dont la taxe de licence sera de mille dollars, ne soit sujette à aucun assessement, dans tout l'Etat, autre que celui imposé par cet article et par la section 6 de cet acte.

(La section 6 est relative aux taxes à payer par les agences.)

Le proviso est clair, néanmoins on réclame aux Compagnies d'autres taxes d'Etat. Une décision donne gain de cause aux Compagnies devant la Cour supérieure et il n'y a pas d'appel.

La ville élève la prétention de faire payer aux Compagnies des licences de ville et des taxes sur leurs immeubles et leurs capitaux. Des procès sont engagés; nous en parlerons plus bas.

En 1872 nouvelle législation sur les compagnies d'assurances.

La loi porte que chaque compagnie ou agence paiera à l'Etat une licence de $1,000.

Pourvu que aucune compagnie d'assurance dont la taxe de licence sera de $1,000, ne soit sujette à aucun assessement d'*Etat, de paroisse* ou de *municipalité*, dans tout l'Etat, autre que celui imposé par cet article et par la section 6 de cet acte.

Remarquons, en passant, pour prouver le soin avec lequel cette loi a été rédigée, que la section 6, à laquelle le proviso se réfère, ne parle pas du tout de taxe et dit simplement que la loi recevra son effet à partir du passage etc; on avait copié la fin du proviso de 1871.

La règle du proviso paraît bien positive: il semble que les compagnies sont exemptées de toute autre taxe que la licence de $1,000. Les mots paroisse et municipalité ajoutés au texte de 1871 semblaient devoir lever tous les doutes.

Néanmoins, la ville persiste dans ses prétentions et réclame aux compagnies les licences et taxes de 1871 et 1872. La question portée en appel devant la Cour Suprême a été décidée tout dernièrement, en décembre 1873, dans le sens que voici:

La cour a déclaré que le texte ci-dessus devait être interprété comme exemptant les compagnies, grevées d'une licence d'Etat de $1000, de toute autre licence de ville ou de paroisse, mais non du paiement des autres taxes de ville, sur leurs immeubles ou leurs capitaux.

Nous n'avons pas l'arrêt de la cour sous les yeux et nous ignorons les motifs sur lesquels est basée cette interprétation, si peu d'accord en apparence avec le texte, cela importe peu à notre objet.

En vertu de cette jurisprudence, la position des compagnies était donc celle-ci: obligation de payer à l'Etat une licence de $1000, et à la ville les taxes sur les immeubles et les capitaux, voilà tout.

C'est alors qu'intervient la loi No 57 de la dernière session promulguée dimanche dernier et ainsi conçue:

Sect. 1—Il est décrété, etc.: Que la véritable intention et le véritable sens du 15ème paragraphe de la 1ère section de la loi du revenu de 1872, acte No 14, approuvé le 5 mars 1872, est que le paiement de la taxe de licence de mille dollars par toute compagnie d'assurance incorporée, ou faisant des affaires, conformément aux lois de l'Etat, sera considérée comme une quittance complète pour toutes les taxes imposées par l'autorité d'Etat, de paroisse ou de municipalité pour l'année pour laquelle la dite licence de mille dollars est payée, *excepté* pour les taxes sur les *immeubles* possédés par la dite compagnie.

Cette loi signée de MM. Lowell et Antoine et approuvée le 14 par M. Kellogg, a été promulguée le 15, et elle a suscité des clameurs et des protestations.

On prétend, d'une part, que le bill n'a pas passé, parce que le vote d'adoption aurait été, sur la motion de M. Montaldo, repris en considération et le bill indéfiniment renvoyé. Mais le compte-rendu officiel de la dernière séance affirme que la motion de M. Montaldo a été rejetée. On a mis huit ou neuf jours pour faire ce compte-rendu officiel et MM. Lowell et Antoine ont eu le temps de la réflexion avant de signer cette loi. Mais voici le plus beau de l'affaire. Le gouverneur Kellogg qui a jusqu'à l'année prochaine pour examiner et approuver les lois, et qui s'est pressé de signer celle-là, a écrit, trois jours après, la lettre suivante:

Etat &c. Nlle-Orléans, 17 mars 1874.

A l'Hon. Charles Clinton, auditeur.

Monsieur—L'acte No 57, de la session de 1874, promulgué dans le journal officiel du 15 courant, a été approuvé par moi, sous une fausse impression du caractère de la loi et sur des informations provenant de sources que je croyais dignes de foi.

La Cour Suprême de l'Etat, je viens d'en être informé, a déjà donné une interprétation judiciaire de la loi à laquelle il est fait allusion dans l'acte No 57 et la tentative, de la part de la législature, de donner à cet acte un autre sens, est un empiètement palpable de la part de la législature sur les fonctions du département judiciaire de l'Etat.

Je n'hésite pas à dire que dans mon opinion, cet acte No 57 devrait être considéré par vous comme *totalement sans vigueur et nul*. Je vous recommande de le considérer ainsi dans l'accomplissement de vos devoirs officiels jusqu'à ce qu'une décision judiciaire vous ordonne de faire autrement.

Respectueusement,
WILLIAM P. KELLOGG,
Gouverneur.

Nous marchons de confusion en confusion, et voilà qui dépasse tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour. D'abord, l'idée de M. Kellogg qu'une législature, qui a le pouvoir de rappeler et de modifier les lois, empiète sur les attributions du pouvoir judiciaire par ce qu'elle explique une loi mal interprétée, et cherche à lever tout doute par une loi additionnelle, fera rire tous les légistes.

Mais que dire de cette recommandation, d'un gouverneur à un fonctionnaire subalterne, d'avoir à méconnaître une loi qui porte sa signature et le sceau de l'Etat jusqu'à ce qu'une décision judiciaire déclare la loi valide? N'est-ce pas le monde renversé et cela ne justifie-t-il pas tout ce que nous disions l'autre jour sur le peu de respect dû aux lois fabriquées par les radicaux.

Le *Republican* va s'écrier que M. Kellogg est un républicain rouge!

Si on doit désobéir à cette loi, pourquoi obéirait-on plutôt aux autres qui ont été passées de la même façon; si M. Kellogg, après avoir signé la loi, s'attribue le droit de la déclarer nulle *à priori*, pourquoi chaque citoyen ne pourrait-il en faire autant? Si M. Kellogg se trompe en signant une loi, les rédacteurs des procès-verbaux des séances ont pu se tromper sur les votes, et les législateurs ont pu être égarés comme le gouverneur sur le caractère de telle ou telle loi.

Dans quel chaos sommes-nous donc? Et que reste-t-il de légal et de valide, de toute cette débauche législative que nous dénoncions l'autre jour.

Ainsi, chaque fois qu'on a fait une loi sur les compagnies d'assurances, il a fallu faire interpréter la loi par les cours, et la dernière loi, juste ou injuste, destinée à lever les doutes, est déclarée nulle par celui-là même qui l'a signée bâtivement.

Rien ne serait plus facile, cependant, que de faire une bonne loi sur les compagnies d'assurance. Cette industrie doit, comme les autres, supporter sa part des charges publiques, dans une proportion équitable. Si elle paie les charges ordinaires sur ses propriétés et ses capitaux, on ne doit pas lui imposer des licences exorbitantes, et c'est pour l'avoir fait qu'on est arrivé au gachis que nous avons essayé d'exposer.

La loi actuelle exempte les compagnies d'assurance qui paieront leur licence de mille piastres à l'Etat de toute taxe autre que les taxes sur leurs immeubles. Cela fera perdre à la ville une somme considérable. Cela est fâcheux mais c'est le résultat du régime sous lequel nous vivons, régime qui permet de voter des lois par surprise sans que ceux qu'elles intéressent en aient connaissance autrement que par la promulgation. C'est donc le régime qu'il faut changer.

Injonction contre le bill des allocations.

L'avocat-général Field, à la suggestion de M. Clinton, a obtenu de la Cour Supérieure, une injonction contre l'Auditeur et le Trésorier pour leur interdire d'auditer ou de payer aucune somme à raison de certaines allocations spécifiées dans la pétition.

La pétition est motivée sur le fait que ces allocations ont été faites en violation des dispositions de la Constitution, parce qu'elles excèdent les revenus dérivés des propriétés imposables et destinés à défrayer les dépenses du gouvernement. La pétition allègue encore que chacune de ces allocations est basée sur des réclamations non fondées sur une considération légale ou équitable, et n'ont d'autre caractère que celui d'une donation aux réclamants, ce qui est en violation de la Constitution et de l'intérêt public. Elle demande donc que chacune de ces allocations soit déclarée inconstitutionnelle et nulle.

Nous ne pouvons qu'approuver l'objet de la pétition qui est de rejeter des prétentions insoutenables et de réduire les charges du budget.

Les items d'allocation, qui sont l'objet de l'injonction, sont au nombre de 50; nous en citerons quelques-uns pour donner une idée de leur caractère:

2. Pour payer sur le fonds général une commission aux collecteurs de taxes $29,700.

5. Honoraires des avocats employés par l'Etat en 1874, sur mandats du gouverneur, $20,000.

6. Allocation de $500 au rapporteur de chaque journal. (Nota: Malgré notre protestation faite à l'avance, nous avons vu avec surprise le nom de l'*Abeille* figurer sur la liste; il était convenu avec nos rapporteurs qu'aucun d'eux ne se présenterait pour réclamer cette somme.)

8. Impression de bons, en vertu du bill de conversion, $20,000.

15. Annonces officielles dans des journaux autorisés, $78,000.

18. Pour payer les dettes de l'Hôpital de Charité, $89,534.

21. Dépenses encourues par les miliciens en 1873, $25,000 à débourser sur les certificats des chefs de détachement.

29. Pour toutes les impressions et annonces autorisées par la loi avant le 1er janvier 1874, le *montant nécessaire* est alloué par la présente.

36. L'auditeur est chargé d'émettre son mandat pour le certificat législatif N° 41, session 1870, et le mandat législatif N° 16, session 1870, et le chèque législatif N° 177, session 1872, pour autant que cela pourra être *nécessaire*, sans dépasser $3130.

38. Pour payer C. S. Sauvinet, ex-shérif civil, en règlement de frais encourus dans les procès de taxes d'Etat $17,003.

40. Pour couvrir des déficits restant dus sur l'entretien des milices en 1873 et 1874, payable sur les comptes approuvés du gouverneur, suivant la loi, le *montant nécessaire* est alloué.

Pour certificats, mandats et chèques législatifs émis en 1870, '71 et '72, et qui ont été approuvés par un comité quelconque du Sénat ou de la Chambre, le *montant nécessaire* est alloué.

43. Pour divers mandats du bureau des Travaux publics, aussi le *montant nécessaire*.

46. Thomas J. Semmes, avocat, services rendus, $5,000.

49. John Ray, pour services comme sénateur des Etats-Unis, $1,566, à moins qu'il ne soit payé par le gouvernement fédéral.

50. *Est Feliciana Tribune* et *Dunn Leader*, pour publications, $2,400.

55. Erection d'un hôpital de charité à Shreveport, $20,000.

56. Pour payer à l'*Homer Iliad* de Blackburn, pour publication de procès-verbaux en 1871, $5,500.

Il y a, en outre, une foule de petites réclamations pour de prétendus services rendus; la liste en est trop longue pour que nous la reproduisions.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Aujourd'hui jeudi, 19, à midi précis, Matinée: *Roland à Roncevaux*, grand opéra de Mermet.

Ce soir, à sept heures, pour le bénéfice de M. Devoyod, *Rigoletto*, grand opéra de Verdi, avec MM. DEVOYOD, Gadilhe, Mayan, Feitlinger, Dupin, Mmes Devoyod-Acs, Denain, Jaume; le *Trio* du troisième acte d'*Hamlet*, grand opéra d'Ambroise Thomas, avec M. Devoyod, Mmes Devoyod-Acs et Denain; *Les Rameaux*, de Faure, par M. Devoyod.

Après la représentation de ce soir, il y aura un bal paré et masqué, à l'occasion de la St-Joseph. Le bal commencera à minuit.

Samedi, 21, Matinée à midi.

M. Kellogg peut contester la validité des lois qu'il signe, mais la Compagnie de la Loterie de la Louisiane ne conteste pas la validité des billets émis par elle, et les billets qui ont gagné un lot sont payés en plein et sans déduction par le caissier de la Compagnie. Les nombreux certificats que nous avons publiés en font foi. Il en sera de même pour le tirage du 28 mars.

☞ Nous donnons avis aux actionnaires de l'Association Mutuelle d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, qu'une assemblée générale aura lieu, demain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au No. 102 de la rue du Canal.

CHARBON. CHARBON.—On verra plus loin un avis de MM. P. et R. de Vergès, rue Carondelet, No. 24 1/2, qui attendent incessamment plusieurs grands envois de charbon et qui, pour cette raison, peuvent donner à fort bon marché celui qu'ils ont en ce moment. Les planteurs sont invités à profiter de l'occasion.

—Le *Standard* prétend qu'il se raconte sur la côte d'Afrique des histoires prodigieuses au sujet du roi des Ashantees, Koffee Calcalli, et de la lutte qu'il soutient contre les Anglais.

Tout récemment, le roi avait convoqué un conseil de ses fétiches pour avoir leurs oracles relativement à la conduite qu'il devait observer vis-à-vis des Anglais, et savoir s'il devait demander la paix ou risquer le sort du pays sur les chances de la guerre.

Les fétiches refusèrent d'abord de donner une réponse, ne consentant à le faire que tout autant qu'on leur garantirait la vie sauve. Cette condition étant acceptée, les augures consultèrent alors leurs dieux et déclarèrent alors que tout était noir, à l'exception des rues de Comassie, qui étaient rouges de sang.

Koffee Calcalli fut fort mécontent de l'ambiguité et du vague régnant dans cet oracle, et se détermina à en appeler au chef des Augures, qui se livra dès lors à sa dernière épreuve.

Il se procura deux boucs, dont l'un entièrement noir et l'autre d'une blancheur immaculée, et, après avoir accompli les cérémonies d'usage observées par les fétiches en pareil cas, les deux boucs furent déliés et lancés l'un contre l'autre.

Le bouc blanc triompha entièrement de son antagoniste, qu'il tua.

A la suite de cette épreuve décisive, Koffee Calcalli resta convaincu qu'il était voué à la défaite et serait vaincu par les hommes blancs. Il envoya immédiatement un ambassadeur à sir Garnet Wolseley, pour lui demander la paix.—F. M.

TEMPERATURE.—18 mars 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
8 A. M.	74	23
12 M.	79	26
3 P. M.	79	26
6 P. M.	78	25

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nominations par le pseudo-gouverneur Kellogg.

Nous voyons dans le journal officiel du gouvernement radical que M. Kellogg a fait les nominations suivantes:

A. H. McArthur, juge de la première cour municipale, à la place de Michael Gernon; F. C. Antoine, annotateur des naissances et décès; Eugène Staes, juge de la seconde cour municipale; J. M. Hoyle, commissaire du parc, à la place de B. F. Joubert qui est devenu commissaire du bureau de police; et C. F. Ladd, collecteur de taxes pour la paroisse Jefferson, à la place de L. Montieu.

La Mi-Carême.

C'est aujourd'hui la Mi-Carême et plusieurs Clubs ont voulu en profiter pour donner des bals, afin de permettre à notre belle jeunesse, qui ne demande qu'un prétexte pour s'amuser, de consacrer quelques heures au plaisir après de longs jours de jeûne et d'abstinence.

Il y aura donc trois différents bals ce soir, donnés à la salle de la Parfaite-Union, par la Nouvelle Société Lusitane, à la salle de l'Exposition, par le Silver Bell Club, et à la salle Grünewald, par l'Association des Bouchers.

Les danseurs ne manqueront pas, nous en sommes convaincu, et ils auront raison, car les trois fêtes seront charmantes.

Un nouveau meurtre.

Avant hier, vers une heure de l'après-midi, deux matelots, nommés Patrick Limerick et William Dennison, se sont pris de querelle dans l'estaminet tenu par un M. Frawley, au No 142, rue Peters, et après avoir échangé plusieurs coups de poing, le premier, Patrick Limerick, a reçu un coup de couteau dans la région du cœur et il a expiré au bout de quelques minutes.

Le meurtrier s'est échappé, mais il a été arrêté, deux heures après, par l'agent Murphy de la police métropolitaine, au coin des rues St-Joseph et Foucher, et conduit en prison.

Voici les détails de cette sanglante querelle:

Limerick, Dennison, George Russell et deux autres hommes dont les noms sont inconnus étaient attablés dans l'estaminet de Frawley, quand sur un propos de Russell, Dennison s'est levé et lui a donné un démenti. Des gros mots, ils en sont venus aux coups et tous les deux ont roulé sur le plancher.

Limerick, voyant que son ami Russell avait le dessous est venu, à son secours et a frappé Dennison à son tour.

Celui-ci s'est relevé pour faire face à ce nouvel adversaire, et, sentant qu'il n'était pas de force à lutter contre deux hommes réunis, a tiré un couteau de sa poche et a plongé la lame dans la poitrine de Limerick, qui s'est affaissé aussitôt comme une masse inerte, et a expiré peu de temps après.

Les deux matelots qui se trouvaient dans l'appartement sont restés les tranquilles spectateurs de la lutte, mais M. Frawley est intervenu et a essayé de séparer les combattants. Il a arraché des mains de Dennison le couteau dont il s'était servi et a reçu une entaille assez profonde au bras en se débattant avec lui.

Dennison, après son arrestation, a déclaré, qu'en tuant Limerick, il était placé dans un cas de légitime défense; mais, on dit que c'est un homme dangereux, qui a déjà assassiné trois hommes.

Limerick laisse une femme et trois enfants, qui sont en ce moment à St-Louis.

Les prisonniers de la paroisse Grant.

Une motion a été faite par M. Whitaker devant la cour de circuit des Etats-Unis, présidée par le juge Wood, pour demander la mise en liberté sous caution de MM. Alfred C. Lewis, W. J. Cruikshank, W. D. Irwin, J. P. Hadnot, Thomas J. Hickman, A. P. Gibbons, Denis et Prudhomme Lemoine, qui ont été jugés sur l'accusation de conspiration et de meurtre, et qui ont été reconduits à la prison de paroisse à la demande de l'avocat de district, M. Beckwith, le jury n'ayant pu s'accorder sur le verdict à prononcer, que dans le cas de M. Lewis qui a été unanimement acquitté.

Le juge Wood a déclaré qu'il n'avait pas encore formé une opinion et qu'il ferait part de sa décision vendredi.

Nos neuf concitoyens de la paroisse Grant sont donc toujours en prison y compris M. Lewis, qui a pourtant été déchargé par le jury.

Visiteurs distingués.

La frégate cuirassée *Wachusett*, de la marine des Etats-Unis, était attendue, hier soir, avec le contre-amiral C. R. P. Rodgers, et les commodores Bushrod B. Taylor et F. Parker.

On dit que ces officiers, qui sont partis de Key West le 16 de ce mois, viennent visiter la Nouvelle-Orléans dans le but d'y établir un arsenal de marine, à l'usage de la flotte de navires cuirassés.

L'article cinquante-sept.

On s'occupe beaucoup depuis quelques jours du bill portant le numéro cinquante-sept, relatif aux compagnies d'assurance, que l'on dit avoir passé les deux chambres de la pseudo-législature, au milieu de la confusion qui a régné au Mechanics Institute pendant la dernière séance de l'assemblée générale radicale.

Quelques personnes se disant bien informées, assurent, pourtant, que ce bill a été repris en considération par la chambre basse et rejeté au dernier moment.

Quoiqu'il en soit, cependant, les greffiers des deux Chambres qui ont eu pour besogne de faire sortir un peu de lumière du chaos législatif qui a été laissé entre leurs mains, déclarent que le bill a été adopté; et, conséquemment, il a été soumis au pseudo-gouverneur Kellogg.

Ce bill limite, comme chacun le sait, le montant des taxes prélevées sur chacune des vingt-cinq compagnies d'assurance de la ville, à $1,000 par an.

M. Kellogg a eu à ce sujet une correspondance avec le maire Wiltz, dans le but de savoir si la ville n'aurait pas à souffrir de la mise en vigueur de cette loi.

Le maire Wiltz a répondu comme suit, à Son Excellence radicale, en lui donnant tous les renseignements voulus:

A Son Excellence William P. Kellogg, gouverneur de la Louisiane,

Monsieur—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 16 mars, relativement à l'article 57, et je vous prie d'accepter mes remerciements.

Je m'empresse de répondre à vos questions et de vous fournir les renseignements que vous désirez.

L'assessement sur le capital des compagnies d'assurance pour l'année 1874 est de $3,399,442.

2 pour cent sur ce montant...	$67,988 84
2 1/4 pour cent...	76,487 44
2 1/2 pour cent...	84,986 05
2 3/4 pour cent...	93,484 65
3 pour cent...	101,983 26

Ce bill enlèverait à la ville un revenu égal aux montants précités, selon le taux fixé pour la taxe.

Je réfère respectueusement Votre Excellence à la lettre ci-jointe de l'honorable George S. Lacey, l'avocat de la ville, et je me souscris votre obéissant serviteur.

L. A. WILTZ.

N. B. — Nous avons corrigé quelques erreurs qui s'étaient glissées dans les chiffres.

Il fut un temps où on recherchait des lots de terre, car alors les lots de terre valaient de l'argent et leur valeur allait toujours en augmentant, mais, aujourd'hui, tous les lots, même d'encoignure, ne rapportent plus que des taxes à payer.—On leur préfère de beaucoup les lots de la loterie de la Louisiane parce que ce sont des lots à recevoir, et il vaut mieux placer ses économies en billets qu'en terrains.

PAS D'EXPOSITION.—On dément le projet d'une exposition à Paris en 1875 et celui d'une exposition en Italie en 1876.

—Pendant le mois de janvier dernier, Lyon a exporté en soieries de toutes sortes, y compris les rubans et la passementerie, pour 16 millions de francs environ.

C'est le mois de janvier le plus faible depuis dix ans pour la fabrication lyonnaise.

On parle d'un cheval géant qui doit figurer à l'exposition hippique.

Ce bel animal est noir, avec deux balzanes blanches: il mesure 1 mètre 80 centimètres du sabot au garot.

On assure qu'il sera mis en vente au prix de 25,000 fr.

UN PARI. — Hier, au bois de Boulogne, à l'hippodrome de Longchamps, a été gagné un pari qui sera prochainement renouvelé.

Un jeune gentilhomme, le comte de..., avait parié de parcourir à pied huit fois de suite, et sans s'arrêter une seconde, la route macadamisée qui entoure le champ de courses, soit un trajet total d'environ trente et un kilomètres. Il s'est mis en route à une heure vingt-six minutes, et à cinq heures trente-cinq, il avait gagné sa gageure.

Le comte s'était fait accompagner par le guide béarnais Orteig, récemment venu de Pau à Paris à pied en dix jours, et qui va accomplir un pari analogue, mais bien plus important: celui de faire d'abord la partie des Œufs, puis de marcher cinq heures durant.

La partie des œufs consiste à relever successivement pour les porter un à un au point de départ cinquante œufs placés à un mètre de distance. Ajoutons que le parieur, qui doit se baisser et se relever cinquante fois, porte sur les épaules un poids de quarante kilogrammes. C'est après cet exercice que jeudi prochain, Orteig marchera pendant cinq heures autour de l'hippodrome de Longchamps.

Inutile de dire qu'il y aura foule.

Nouvelles de France.

Nous avons reçu hier des journaux de France jusqu'au 3 mars. Nous y trouvons le résultat des élections du 1er mars qui ont donné la victoire aux candidats républicains. Les journaux conservateurs se consolent en disant qu'il y a eu beaucoup d'abstention et que les majorités ont été faibles. Voici les chiffres:

Vienne.

Electeurs inscrits, 96,000

	Voix.
MM. Lepetit, républicain...	33,8[illegible]
De Beauchamp, conservateur.	31,312

Il ne manque plus qu'une commune.

Vaucluse.

Electeurs inscrits, 85,000.
Votants... 57,659.

MM. Ledru-Rollin...	30,5[illegible]9
De Billiotti...	26,872
Nuls...	237

16 communes manquent.

Par contre deux élections de conseillers généraux ont donné la victoire à deux conservateurs.

Canton de Suippes (Marne).

M. Senart, conservateur, élu par 2,012 voix sur 2,163 votants.

Canton de Carignan (Ardennes).

M. Boutigny, conservateur, élu.

Les comités conservateurs présentent pour les prochaines élections dans la Haute-Marne, M. de Lespérut, fils du député décédé.

Une lettre que notre correspondant particulier de Bordeaux nous adresse et que nous venons de recevoir, nous apprend qu'hier soir, le comité central conservateur de cette ville a tenu une dernière réunion dans laquelle M. l'amiral Larrieu a été définitivement choisi comme candidat aux prochaines élections.

La *Semaine financière* résume en ces termes les impressions du monde des affaires:

La discussion des nouveaux impôts se poursuit à la Chambre au milieu de la plus grande confusion. On se perd dans la série des amendements et des contre-projets qui se succèdent et s'entrecroisent sans autre résultat qu'une perte de temps, funeste surtout aux intérêts du Trésor. Il est trop clair que des impôts tardivement votés ne donneront pas, à l'application, ce qu'on en pouvait attendre pour un premier exercice, et c'est l'équilibre même du budget qui, avec toutes ces lenteurs, peut être remis en question.

Les affaires sont toujours au grand calme,—ce dont témoignent les bilans de la Banque;—le trafic de nos chemins de fer est aussi moins actif qu'il ne l'était l'an dernier, les états du commerce extérieur montrent enfin, pour la première fois, une diminution marquée de nos exportations; le mois de janvier a perdu comme ensemble plus de 53 millions.

Cette stagnation ne se produit pas seulement chez nous: les mêmes symptômes peuvent être relevés partout. En Angleterre, malgré l'abaissement du loyer de l'argent à 3 1/2, le ralentissement industriel et commercial est très marqué.

Cette simple constatation est une réponse à ceux qui pensent qu'il suffirait à notre Banque d'abaisser, elle aussi, le taux de son escompte pour surmonter un malaise qui tient trop évidemment à des causes générales pour qu'il y ait à compter sur l'efficacité d'une impulsion particulière.

Le *Vaterland* donne, à propos du voyage de M. de Gontaut-Biron à Saint-Pétersbourg, les informations suivantes qu'il dit tenir "de source diplomatique":

La diplomatie allemande s'est émue de la présence simultanée à Saint-Pétersbourg de trois hommes d'Etat français, M. le général Le Flô, ambassadeur de France près de la cour de Russie, M. de Bourgoing et M. le vicomte de Gontaut-Biron.

Ce qui a servi de prétexte ostensible au vicomte de Gontaut-Biron pour son voyage à Saint-Pétersbourg, c'est le désir de faire la connaissance de la famille de sa belle-fille, la princesse Hélène Troubetzkoï qui a épousé le deuxième fils du vicomte. Mais il avait été, en outre, chargé d'une mission officielle de la part de son gouvernement. Il devait déclarer aux souverains de l'Autriche et de la Russie que la France désire sincèrement la paix et qu'elle demande seulement que la Prusse aussi prouve par des faits que ses assurances de paix soient sincères.

On lit dans les journaux:

Plusieurs journaux ont publié hier une prétendue circulaire du ministre de la guerre relative à la manifestation bonapartiste du 16 mars.

Le gouvernement fait démentir l'authenticité de cette circulaire.

Le *Times* publie la dépêche suivante:

— Paris, 26 février.

Le dîner donné ce soir à l'hôtel de la Présidence, à Versailles, a produit l'effet d'un événement politique. Neuf députés du centre gauche, dont quatre sont d'anciens ministres de M. Thiers, y assistent.

Leur acceptation est considérée comme indiquant l'adhésion d'une partie importante de la gauche modérée à l'établissement du régime du septennat dans la forme qu'attend le gouvernement du vote des lois constitutionnelles.

Si, comme il y a lieu de le croire, le groupe en question est en faveur de l'établissement réel du septennat, le nombre d'adhésions sera suffisant pour contrebalancer les défections qui pourront se produire dans les groupes de la droite.

Le *Constitutionnel* donne, au sujet de ce même dîner, quelques détails que nous lui empruntons:

Les députés présents étaient: MM. Casimir Périer, Léon Say, Martel (Pas-de-Calais), Bérenger, Flotard, Vautrain, Beau, Drouin, Vacherot, Cézanne, René Brice, Savoye, Wolowski, Teisserenc de Bort, Grivart, de Ségur.

Aucun ministre n'assistait à ce dîner, et le cabinet n'y était représenté que par MM. Baragnon, Desjardins, Vente et Lefébure, sous-secrétaires d'Etat.

Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, et lord Lytton, premier secrétaire d'ambassade, représentaient le corps diplomatique.

Mme la maréchale de Mac-Mahon avait également invité Mmes Casimir Périer, Léon Say, de Ségur, Lefébure, Desjardins et lady Lytton.

Mme la duchesse de Magenta avait à ses côtés lord Lyons et lord Lytton.

Le maréchal-président avait à sa droite Mme Casimir Périer, et à sa gauche Mme Léon Say.

Mme la duchesse de Magenta s'est très longtemps entretenue avec M. Vautrain au sujet des secours à organiser en faveur de la population indigente de Paris.

MM. Wolowski et Flotard se sont particulièrement et longtemps entretenus avec M. le maréchal de Mac-Mahon de la situation commerciale et industrielle, et des moyens de venir en aide à la classe nécessiteuse dans la crise actuelle. M. le président a paru s'intéresser vivement à l'état de la fabrique lyonnaise.

M. le président de la République s'est longuement entretenu avec M. Casimir-Périer. On assure toutefois que les questions politiques proprement dites n'ont joué un rôle à peu près nul dans ces divers entretiens; M. le président de la République, tout en paraissant fort au courant de ce qui se fait à la Chambre, se montrait surtout préoccupé, paraît-il, de ne pas intervenir personnellement dans la politique de ses ministres.

LA JOURNÉE DES NOCES.—Ils étaient jeunes. Le mari, Louis Hénou, habitant à Paris, avenue de Saint-Mandé, 15 bis, n'avait guère plus de vingt-cinq ans. La femme, Marie Lemercier, avait dix-huit ans à peine. Ils s'aimaient. Depuis cinq heures au plus ils étaient mariés. C'est à Yerres, charmant village, situé près de Montgeron et pays de la mariée qu'on célébrait la noce. On était tout en fête. Le déjeuner avait été plein de gaieté. Il s'agissait d'attendre aussi gaiement le dîner, le bal et le reste.

Mais le temps était triste, le sol boueux, l'air humide. Peu agréable serait la promenade.

—Eh bien, vous ne savez pas ce qu'il faut faire? dit une petite brune. Jouons à cache-cache!

—C'est cela, c'est cela!

Et voilà que toute la maison est mise sens dessus-dessous. Les uns montent au grenier, les autres descendent à la cave. Pendant trois heures ce n'est que cris, que rires sonores, que courses effrénées. On se cache, on se bouscule. Quel plaisir quand on s'attrape!

—Mais où est donc ma femme? demande le marié, impatienté d'être un quart d'heure sans la voir.

— Hé, laisse-la s'amuser. Elle est bien cachée, voilà tout.

Et l'on continue à jouer. Les minutes, les quarts d'heure s'écoulent.

— Je vous dis que je veux savoir où est Marie! s'écrie le marié.

—Oh! il est jaloux, lui répond-on. Déjà!

Mais peu lui importe que l'on se moque de lui. Il est vraiment inquiet et veut avoir le mot de l'énigme. A la fin aussi, toute la noce partage son inquiétude. On cherche en haut, en bas, autour de la maison, partout. On ne trouve pas la mariée. On l'appelle; point de réponse. Les invités commencent à avoir le cœur serré. Déjà il y a des larmes au fond des yeux du jeune marié.

—Ah! que nous sommes bêtes! s'écrie la petite brune en montrant un grand divan à caisse. Elle est là-dedans...

Vite le marié s'élance et lève le lourd couvercle.

Comment peindre ce spectacle...: Couchée dans la caisse, la tête renversée, le visage blême, les yeux démesurément ouverts, les lèvres toutes bleues, les doigts crispés, la jeune femme, qui avait eu assez de force pour faire retomber le couvercle sur elle, n'en avait pas eu assez pour le relever dès qu'elle avait senti l'air lui manquer. Elle était morte! Les soins multipliés de ses parents, de son mari de quelques heures, n'ont pu la rendre à la vie. Nous n'avons point le courage d'insister sur cette horrible scène.... (*Figaro.*)

Pour gagner un des 270 lots annoncés d'après le plan, au tirage de la loterie de la Louisiane du 28 mars courant, il faut avoir un billet ou une fraction de billet. Les billets entiers sont de $10, les demi-billets de $5, les quarts de billets de $2.50, et les huitièmes de billets de $1.25. Pour $1.25 on peut gagner le huitième de vingt-mille piastres, soit $2500. C'est encore un joli denier.

NOUVELLES INTÉRESSANTES.

L'opinion publique est dirigée, dans tous les pays, par ceux qui commandent la confiance. Tous les jours des personnes d'une haute position dans le commerce et la politique attestent les effets bienfaisants de l'AMER CONDURANGO DE MAGUIRE de la Plante-Bonne, qui a résisté à trente ans d'épreuves, du Tonic à la Salsepareille, et de tous les autres médicaments de famille si soigneusement préparés par MM. J. & C. Maguire. L'efficacité de ces préparations médicinales a été surabondamment établie dans tous les lieux où elles ont été employées.

Au nombre des personnes qui ont volontairement offert des certificats écrits, nous citerons celles dont les noms suivent et qui occupent une haute position à St-Louis:

B. M. Chambers, président de Butchers & Drovers' Bank.
Roger E. Harding, président Manufacturing Savings.
Thomas Richeson, président Collier Lead and Oil Company.
Miles Sells, commissaire d'Assurance.
William T. Gay, de la maison Gay & Hanenkamp.
Basil Duke, avocat.
Britton A. Hill, avocat.
McKee & Houser, propriétaires du St-Louis Globe.
Norman J. Colman, éditeur du Rural World.
Henry T. Mudd, président du Board of Assessors, St-Louis.
William H. Benton, de la maison Pomeroy & Benton.
James M. Larkin, de la maison Thomas H. Larkin & Co.
S. Blood, président de Boatmen's Saving Institution.
Thomas Walsh, architecte de la Douane des Etats-Unis.
M. T. Andrews, de la maison Moody, Michel & Co.
R. S. Elliot, agent industriel du Kansas Pacific Rail Road.
Calvin M. Christy.
Hon. Henry T. Blow, ministre des Etats-Unis au Brésil.
Theron Barnum, de l'Hôtel Barnum.
Benj. Stickney, autrefois à la Planters House.
William K. Wilson, négociant quincaillier en gros.

Et des centaines d'autres qui depuis quarante ans connaissent et estiment MM. J. et C. Maguire comme des chimistes et des pharmaciens dignes de toute confiance. Tous n'ont que des éloges à faire des Médicaments de Famille préparés par ces derniers, médicaments qui, disent-ils, soit comme altérants, soit comme purgatifs ou diurétiques, agissent spécialement sur le sang, le foie, les reins et l'intestin.

Joseph Brown, maire de St-Louis, tout en donnant son adhésion à ce qui précède ajoute au sujet de l'Amer Condurango:

"C'est le médicament le plus efficace que j'aie jamais employé."

Le Père P. J. De Smet, de la Société de Jésus et missionnaire parmi les Indiens, de même que le Rév. P. J. Ryan, ont attesté, dans des certificats, l'efficacité des Médicaments Maguire, dont l'usage a conjuré chez eux les pernicieux effets de la débilité causée par la fatigue, les longs voyages dans les territoires indiens et les mille accidents auxquels ils ont été exposés.

L'indice d'autres maladies.

Le catarrhe existe quelquefois seul, mais il est plus souvent le symptôme d'autres maladies; la lettre suivante en donne la preuve.

Collingwood, Onondaga Co., N. Y., 25 janvier 1872.

Au Dr. R. V. Pierce, Buffalo, N. Y.

Cher Monsieur,—Permettez-moi de vous faire, en peu de mots, l'historique de votre médicament appelé "Golden Medical Discovery." Il s'agit ici des résultats que j'en ai moi-même obtenus. J'ai soixante-quatorze ans; je suis naturellement robuste. Depuis quelques années, à la suite d'un excès d'exercice, je souffrais d'une complication de maladies presque incroyable. D'abord, un catarrhe [illegible]—puis, une bronchite, l'allée naturelle du catarrhe, puis des douleurs névralgiques à la tête et aux épaules, puis enfin un engourdissement du foie. Je consultai plusieurs médecins distingués et eus vainement recours à toutes les drogues connues. L'absence de l'appétit et le dépérissement m'avertirent que je ne résisterais pas longtemps à toutes ces maladies. Je me retirai des affaires, je mis mon testament en ordre, je m'occupai du marbre de mon tombeau, je me mis au lit et attendis ma dernière heure. J'eus, peu après, occasion de lire votre annonce, et j'achetai vos remèdes. Je suis maintenant à la seconde demi douzaine de votre Golden Medical Discovery, je pèse quinze livres de plus [illegible]. Avec l'aide de Dieu, vous avez prolongé ma vie de dix à quinze ans. Je souhaite, au demeurant, que vous viviez longtemps dans l'intérêt de l'humanité souffrante.

Votre ami inconnu, LUTHER COLE.
6f—v&s

Décédée, mardi, 17 mars, à 11 heures du soir, Mme Vve ROSALIE LOPEZ, âgée de soixante dix neuf ans.

Les journaux de Bâton-Rouge sont priés de reproduire.

Décédée à Galveston, Texas, à l'âge de vingt deux ans et six mois, MARIE M. LOMBARDI, fille de Joseph Lombardi et de Louise Togni.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service sera célébré vendredi, 20 du courant, à huit heures et demie du matin, à l'Eglise de Notre Dame du Sacré Cœur, pour le repos de l'âme de feue EULALIE VERRET. Les parents, amis et connaissances des familles Verret, DeBouchel et Garic sont priés d'y assister sans autre invitation.

ENTREPOT DE TAPIS.
17....Rue de Chartres....17
A. BROUSSEAU.
Importateur et Marchand en gros et en détail
TAPIS en rouleaux, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, pour planchers et tables.
NATTES blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham
BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c.
CRIN, guipure, peluche, &c., &c.
15 mars—3PP DMaV

Demande.
ON demande une femme de chambre française qui sache faire la couture, munie de bonnes recommandations. S'adresser, entre 10 heures et midi, au No 121 rue St. Charles. 19 mars

COAL. Les planteurs de la côte qui auraient besoin de charbon sont notifiés que nous en avons qui descend le fleuve et que nous en attendons d'autres dans le cours de 2 ou 3 semaines. Nous invitons tous ceux intéressés à ne pas différer de faire leurs achats et de profiter des prix actuels qui sont excessivement réduits.
P. & R. DE VERGÈS, 19mars—1m N° 24½, Carondelet

Brinster Sugar Extracting Company. Letter H—Gallier Court—Nouvelle-Orléans, 18 mars 1874.—Les actionnaires sont prévenus qu'une réunion aura lieu le SAMEDI, 28 avril prochain, à midi, dans le but de voter sur divers amendements de la charte. Par ordre du conseil. CHARLES DE RUYTER, 18mars—2t lav Secrétaire pro. tem.

Passagers d'entrepont et passagers intermédiaires pour l'Europe.—Les agents du "State Line" ont résolu de recevoir des passagers intermédiaires et des passagers d'entrepont à bord de leur steamer favori STATE OF LOUISIANA, qui partira vers la fin de mars; ils continueront de recevoir ces passagers pendant toute la saison prochaine. Grâce aux arrangements qu'elle a conclus en Europe, la compagnie du "State Line" est à même de prendre des passagers à la Nouvelle-Orléans pour une partie quelconque du continent, par la voie de Liverpool, à des prix très modérés. On peut obtenir, aux bureaux de MM. A. K. MILLER & CO., agents, No 29 de la rue Carondelet, les renseignements qu'on ne donne pas dans cette annonce. Il sera donné avis du jour exact du départ du steamer. 18mars—6f

PIANOS.
J. GAUDIN,
87....RUE ROYALE....87
VIENT de recevoir de très beaux et bons pianos de Pleyel, dans grand format; aussi de magnifiques pianos de Banvais, qu'il vendra à prix très réduits. Il a aussi des pianos de seconde main à très bon marché. 15 mars—3ps—D,Mar et j—1m.

Le DR. L. DUPERRON, Dentiste
Rue Bienville No 66, encoignure Royale
A L'HONNEUR de faire savoir à ses clients et au public en général, qu'ayant entièrement rétabli sa santé, il a repris la direction de son cabinet où on pourra le voir tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à quatre heures du soir pour consultations et opérations dentaires de tous genres.
Prix modérés et travail consciencieux. Extraction des dents sans douleur et sans endormir. 2mars—au20fév

Quelques Pianos de plus de seconde main, à bon marché.
Un piano droit, fabricant inconnu, 6 1/2 oct... $50
Un piano carré, Gilbert, 7 oct... 75
Un piano carré, Dunham, 7 oct... 60
Un piano carré, Hunt et Clark, avec orgue attaché... 125
Un piano carré, Harrison, 6 oct. 3/4... 125
Une grand Faivre, 7 oct... 140
Un piano droit Pauvelle, Paris, 6 3/4 oct... 150
Un piano carré, Chickering, 6 3/4 oct... 160
Un piano droit, Erard, 6 3/4 oct... 175
Un piano droit, Pleyel, 6 3/4 oct... 175
Un piano carré, Gatier, 7 oct... 200
Tous garantis.
Egalement, un grand nombre de pianos à très bon marché. S'adresser à l'entrepôt de pianos de la salle Grunewald Nos 18 et 20 Baronne. LOUIS GRUNEWALD. 15 mars. 15, 18 PP.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, 104, rue du Canal.—Avis est donné que l'élection annuelle de onze Directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, LUNDI, 6 avril 1874, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1874. 17 mars—au 6 av G. W. NOTT, Secrétaire.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du steamer français CHARLES ALBERT, venant de Liverpool, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage. R. Y. HOPKINS, 17 mars—3t 176 Commune.

BOCKBEER.
DE la célèbre brasserie de FOOS, SCHNEIDER & BRENNER, de Cincinnati. On trouvera également, dans mon Salon de Bière, les excellents BOONEKAMPS et MAAG BITTERS d'Underberg Albrecht, du Bas-Rhin. JOS. ZIEGLER. 17mars—1m au No. 11 de la rue Royale.

1841. ...S. DAVIS JR.... 1841
LES CÉLÈBRES JAMBONS "DIAMOND," —DE— S. DAVIS Jr, A Cincinnati.
Cette excellente marque date de trente-trois ans. On la connaît dans toutes les parties de notre pays, elle n'est pas inconnue au Canada, en Angleterre et en France.
En 1850 le Bureau d'Etat de l'Ohio a décerné un premier prix "pour jambons préparés en 1849" c'est-à-dire depuis quatre ans.
Ces jambons, vieux ou nouveaux, sont toujours bons; ceux de la saison actuelle sont considérés comme étant de qualité supérieure.
Les jambons "Davis Jr" ont remporté des prix en Louisiane et au Texas. On les trouve chez tous les grands grocers des principales villes. VOSE BROTHERS, Agents, Au 81 de la rue des Magasins, Nouvelle-Orléans. 3 mars—2m

Licences et Taxes de Ville, d'Etat et de Dessèchement.
LE soussigné se charge du paiement des licences et des taxes aux taux les moins élevés du marché. J. W. PEARCE, Au No 77, de la rue de la Commune, près Carondelet. F. P. COLQUHOUN. 15 mars—m

AVIS AUX CONTRIBUABLES. BARNETT & CAMMACK, Courtiers, Bureau, No 12 de la rue Carondelet, Se chargent de payer, aux taux d'escompte les plus libéraux, les taxes d'Etat et les taxes de ville. 10 mars—1m

Avis important. BUREAU DU PERCEPTEUR DES TAXES D'ETAT—DEUXIÈME DISTRICT. Nlle-Orléans, Lne. 3 mars 1874.
AVIS est donné aux parties intéressées de venir payer leurs licenses et leur taxe sur le capital, pour l'année courante, d'ici au 15 du courant, afin d'éviter que les délinquants soient poursuivis conformément à la loi. H. H. HARRIS, 4 mars—1m Percepteur.

Avis aux Contribuables. TAXES ET LICENSES DE LA VILLE ET DE L'ETAT.
LE soussigné paie en ce moment les Taxes d'Etat et de Ville, ainsi que les licenses, à un léger escompte. Aussi, règlement de toutes Taxes arriérées à des conditions très avantageuses. A vendre aux plus bas prix du marché, Mandats convenables pour paiement de Taxes de ville et d'Etat. J. CHAPUS, 15 fév—2m No. 20 rue St. Charles.

Avis aux contribuables. Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat du Second District.
AVIS est donné aux contribuables du Deuxième District que toutes les taxes de 1873 et toutes les licences de 1874 sont maintenant dues. En les payant tout de suite on évitera des désagréments et des frais. H. H. HARRIS, 22fév—1m Percepteur.

Grande fabrique de Jupons.
CONFECTION sur commandes de Peignoirs, Gabrielles, Robes de bals et de réception. Costumes de soirée, et pour la ville et l'Eau, le tout aux dernières modes de Paris. Les ordres sont promptement exécutés et avec soin. MADAME AMÉLIE MAY, de Paris, 1er Etage, 75 rue Chartres, à côté de l'ABEILLE. 1fév—6m

Avis.
LA société existant sous la raison commerciale de C. CAVAROC & SON, est dissoute, à partir de ce jour. Chacun des associés signera en liquidation. Nlle-Orléans, le 5 février 1874. C. CAVAROC. C. CAVAROC Jr.
Les soussignés ont formé, ce jour, une société pour les affaires d'importation et de commission sous la raison sociale de C. CAVAROC & SON. Nlle-Orléans, le 6 février 1874. C. CAVAROC. C. CAVAROC Jr. 6 mars—1m—3 fps

CLAIRVOYANCE.
LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.
Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 7 P. M. 9 nov—6m

Vins, Liqueurs, Provision, &c.
AUGUSTE COUTURIE,
9----Rue St.-Louis----9
Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co., Cognac d'Eug. Grégoire & Co., Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P. Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sauveur. 15 fév—6 m.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville, 17 juil 73—1an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires,
61....RUE TCHOUPITOULAS....61
NOUVELLE-ORLEANS. 30 juin—an73

CAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73....VIEILLE-LEVÉE....73
NOUVELLE-ORLEANS. 2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)
A vendre chez: QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée. CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée et VINCENT BATTOLARA, No 16 rue Dumaine. 22 oct—1an3fps

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)
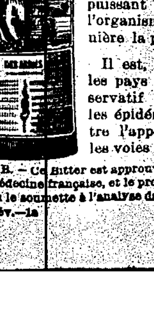

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.
Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.
N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays. 19fév—1a

ASSURANCE SUR LA VIE.
New York Life Insurance Company
(ÉTABLIE EN 1845.)
Actif... $25,000,000
Revenu Annuel au de là de... 8,000,000
PUREMENT MUTUELLE.
Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.
TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.
Des polices sont émises pour la protection spéciale des FEMMES ET DES ENFANTS.
Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES-TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.
Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sûre et garantie, au véritable coût net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.
COPES & OGDEN,
Agents-Généraux,
44....RUE CARONDELET....44
Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,600,000 par suite de décès et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,747,554 40.
DIRECTION LOCALE.
Chas. Briggs, S. H. Kennedy, E. F. Mioton, Saml. Smith, Thos. A. Adams, Fr. Wintz, Chas. Cavaroc, S. O. Nelson, L. B. Cain, Paul Fourchy, Geo. Foerster, Fr. Camerden, T. J. Semmes, J. H. Lupwigsen, J. S. Walton, Wm. S. Pike, E. Peale, Wm. B. Schmidt, S. Forchelmer, A. Chiapella, P. S. Sampson, J. A. Duffilho.
MÉDECINS-EXAMINATEURS.
D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D. Chs. Turpin, M. D. 5 mars

Germania Insurance Company.
Bureau, No 124 rue Commune, NOUVELLE-ORLEANS.
ÉTABLIE EN 1866.
Capital payé... $300,000
Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.
Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.
FRED. DEL BONDIO... Président
H. ZUBERBIER... Vice-Président
EMIL MAIER... Premier Secrétaire
H. E. MARBURG... Second Secrétaire
F. BERGER... Inspecteur
Directeurs:
Geo. Binder, (maison Lassasier & Binder)
A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Dinkelspiel)
P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)
B. Greisinger, (maison Clason & Co.)
G. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)
J. Armbruster, M. Frank, Adam Gaisser, Louis Grunewald, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, Hy. Oertling, H. Schwiz, Thomas Schorr, R. F. Therner, P. Thormählen, J. J. Weckerling, J. Voelkel, Fred. Del Bondio. 7 mars—1m

Avertissement.
LES soussignés préviennent le public de ne pas employer, acheter et vendre les bouteilles dont ils se servent, qui ont été faites expressément à leur usage pour leurs eaux minérales, leur ale au gingembre, et portent le nom de "Pablo & Co, fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre, Nos. 270 et 272 de la rue Royale." Quiconque s'en servira, les achetera et les vendra sans le consentement des soussignés, sera poursuivi conformément à la loi et tenu responsable de tous les dommages. PABLO & CO., Fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre. Aux Nos. 270 et 272 de la rue Royale. 3 mars—1m

Avis important.
AUX CULTIVATEURS DE RIZ.
Pour économiser le travail, le temps et la dépense, plantez votre riz au moyen du Semoir à riz de McSherry. PRIX: $100.
C'est la machine qu'emploient de préférence les planteurs de riz de la Caroline du Sud. On obtient par son moyen un rendement plus considérable, tout en économisant la semence. A vendre par H. DUDLEY COLEMAN, No. 12, rue Union, Nlle-Orléans. 8 mars—8,14,15,18,21,22—21 c.

I. L. LYONS,
(SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,)
PHARMACIEN EN GROS ET EN DÉTAIL ET IMPORTATEUR,
AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER, Nouvelle-Orléans, Lne.
Offre au commerce de la ville et à celui de la campagne un Stock complet, Se composant de:
Drogues, Parfumerie, Produits chimiques, Médicaments français, Médicaments américains patentés, Extraits solides et fluides, Articles divers pour droguistes, Instruments de chirurgie, de Geo Tieman & Co., Liqueurs fines, Appareils à atomes, à main et à vapeur, Vernis et huiles, Appareils électriques, Vitres, Sacs de voyage, boîtes à médicaments, Verreries, Articles de fantaisie. Teintures, épices, produits chimiques, essences de liqueurs, huiles essentielles,
Et tout ce qui se rattache au Commerce des Drogues.
AGENT POUR LA VENTE DE: Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R. Warner & Co. Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis; Extraits et résinoïds, de W. J. M. Gordon; Suspensoirs, en argent, du Dr. La Babcock.
IMPORTATEUR DE Liqueurs et extraits de Bottlay; parfumeries anglaises et françaises; Médicaments patentés, drogues et produits chimiques français.
Département spécial pour les ordres des médecins. Les poudres sont mises en bouteilles, qui sont étiquetées avec soin.
L'exécution des ordres des maisons de commerce est confiée à un commis habile, à l'effet d'activer la livraison des marchandises.
Propriétaire du Célèbre Amer fortifiant Carry Owen. Le tonique d'Abrams contre le frisson. La liqueur astringente de Brodie. L'élixir de Locock contre la toux.
Et tous les remèdes bien connus de Ball & Lyons. L'attention du public est appelée sur le DÉPARTEMENT DU DÉTAIL ET DES PRESCRIPTIONS, Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays.
Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui emploient les meilleurs ingrédients.
On trouvera à ce magasin un assortiment complet des articles de famille les plus fins, des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, poudres, éponges, remèdes patentés français et américains et liqueurs fines.
Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, bas de soie, etc. Vaccine fraîche et sangsues suédoises. I. L. LYONS. 14fév—3m v&c

FOURNEAUX DE CUISINE, A UNE Très-grande réduction de PRIX.
Chaque Fourneau est Garanti.—L'argent est remboursé à l'acheteur, en plein, si au bout de huit jours il n'est point parfaitement satisfait du fourneau. Les grands fourneaux se vendent au dessous du prix coûtant. Venez et examinez les articles et demander les prix avant de faire vos achats ailleurs. R. GETH, Au No. 74 de la rue de Chartres, 18fév—1m en face des bureaux de l'ABEILLE.

CHACUN CHEZ SOI A L'Ancien Établissement.
Soda, Mead et Pâtisserie,
83....RUE ST-CHARLES....83
En face du Commercial Alley.
J'ANNONCE à mes amis et au public, que m'étant retiré des établissements No 76 de la rue St-Charles et 97 de la rue du Canal, je suis revenu à l'ancien local No 83 de la rue St-Charles, au-dessous du Masonic Hall, rendu SI FAMEUX
Par la qualité du Soda, du Mead, de la Pâtisserie, du Café, etc. qui s'y sont débités pendant des années, à l'époque où mon oncle, feu Hugh McCloskey, et moi le dirigions. Les personnes qui se présenteront à l'ancien local y seront cordialement reçues et s'y trouveront COMME CHEZ ELLES.
Tout ce que peuvent faire l'argent et une longue expérience sera tenté pour mériter le généreux patronage accordé à l'établissement quand "McCloskey" était le quartier général pour LE SODA, LE MEAD ET LE CAFÉ. J'aurai constamment les véritables EAUX CONGRESS, KISSINGER et VICHY, A CINQ CENTS LE VERRE. L'ouverture aura lieu LUNDI 2 mars, à 10 heures du matin. GEO. McCLOSKEY, No 83 de la rue St-Charles, au-dessous du Masonic Hall. 1ermars—1m.

La Citizens' Savings Bank,
Organisée sous une Charte d'Etat, GRUNEWALD HALL, No. 22 rue Baronne.
PAIERA [illegible] pour cent d'intérêt pour les dépôts d'épargne, et quatre pour cent pour les dépôts courants. Tous les dépôts sont payables sur demande. J. L. GUBERNATOR, Président. M. BENNER, caissier.
DIRECTEURS: JOHNSON ARMSTRONG, THOMAS HASAM, E. W. BURBANK, J. L. GUBERNATOR, M. BENNER. 1er mars—1m

Compagnie d'Assurance sur la Vie DE Knickerbocker de New York.
Capital, plus de... $8,000,000
SUCCURSALE DU SUD-OUEST. Bureau, 56 rue Carondelet, Nlle-Orléans, E. A. DUCROS, Directeur. 1ermars—1m.

INSTITUT D'AQUIN,
Coin Bayou et Claiborne, Dirigé par Mlle FITZGERALD.
CETTE institution, située dans un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la ville, se recommande aux familles par la discipline à la fois exemplaire et maternelle qui y est maintenue et par la haute compétence des professeurs auxquels est confié l'enseignement des langues, des sciences et de la musique. Ceux-ci sont invariablement choisis parmi les plus éminents de la Nouvelle-Orléans. Pour les prix, voir les prospectus ou s'adresser à l'institution. 1er mars—1m

AGENCE DU CÉLÈBRE TABAC PERIQUE
De Grande Pointe, Paroisse St-Jacques, Louisiane.
CONSTAMMENT en magasin au FORT LOT à vendre en lots au gré des acheteurs. E. BOURGEOIS, 10 fév—1m Au No 19 de la rue Conti.

Professeur.
UN ex professeur du Collège Jefferson, depuis longtemps connu dans l'enseignement, offre ses services pour enseigner les différentes branches de l'éducation soit dans un pensionnat, soit dans une famille. Il accepterait une situation à la campagne, avec un salaire modéré. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 26 fév—

AVIS IMPORTANT. Ayant appris que des pacotilleurs ramassent, en ce moment, les BOUTEILLES VIDES du célèbre AMER CUNDURANGO, de MAGUIRE, les remplissent d'une VILE décoction qu'ils offrent au public comme le VÉRITABLE article, nous PRÉVENONS le public de n'acheter le CUNDURANGO de Maguire que des pharmaciens ou marchands bien connus, car nous n'employons pas de pacotilleurs. MORRISON & WOODWARD, seuls agents, Au No 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 27fév—1m

ACHETEZ VOS LAMPES, VOS HUILES, vos installations de gaz, vos lampes de [illegible] et vos garnitures de lampe, au plus bas marché [illegible] Septolite Oil Co., au No 50 de la rue du Camp et 15 de la rue Baronne. L'huile dite de SEPTOLITE donne une lumière claire et brillante, de sorte que si la lampe tombe et se casse, l'huile éteindra les flammes et il ne saurait arriver d'accident aux enfants ou aux domestiques négligents. 26 fév—1m

D. R. PERRET,
MARCHAND-COMMISSIONNAIRE,
11....RUE ST-LOUIS....11
Nouvelle-Orléans.
Il sollicite des Consignations de Coton, Sucre, Mélasse, Riz, Peaux, et autres produits à la vente desquels il donnera toute son attention. 11jan—3m c. mar. jeu.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, Au No 159 de la rue de la Commune, NLLE-ORLEANS, 11 mars 1874.
Avis important aux Consommateurs de GAZ:
LES consommateurs de Gaz sont prévenus de se méfier des personnes qui, sous prétexte de réduction de comptes de gaz, posent des "becs patentés," des "carburateurs," &c. Dans plusieurs cas où des consommateurs ont délivré des certificats de grande économie, un examen a prouvé que les compteurs avaient été faussés et que la réduction était due à ce fait.
Avis est donné que quiconque faussera un compteur quelconque appartenant à cette compagnie et sera pris sur le fait, sera poursuivi aussi rigoureusement que le permet la loi. THEOBALD FORSTALL, 12 mars—PP surintendant-général.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—Nouvelle-Orléans, 11 mars 1874.—A l'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie, tenue le 9 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus: JOS. HERNANDEZ, JOS. DONALDSON, P. SARTHOU, T. S. SERRILL, CHS. KILSHAW, L. E. LEMARIE, J. N. AVEGNO, CHS. DE RUYTER, E. F. MIOTON.
Et à une assemblée de la susdite Direction, tenue ce jour, M. JOS. HERNANDEZ a été unanimement réélu Président et M. J. N. AUGUSTIN, Secrétaire. J. N. AUGUSTIN, 12 mars—8t Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 26 février 1874.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le SAMEDI, 28 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux, coin Canal et Camp, à l'effet d'amender la Charte conformément à l'article 13 de la Charte. J. W. HINCKS, 27fév—au28mars. Secrétaire.

Office of the New-Orleans Mutual Insurance Company—New-Orleans, February 26th, 1874.—Notice is hereby given, that a general meeting of the Stockholders of this Company will be held on Saturday, the 28th March, 1874, between 10 A. M. and 2 P. M., at the office, corner Canal and Camp, for the purpose of amending the Charter in accordance with Article 13th of the Charter. J. W. HINCKS, feb 27, till mar 28. Secretary.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 14 fév.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette société aura lieu le JEUDI, 19 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau No 102 de la rue du Canal, à l'effet de réduire le capital, amender la charte et considérer d'autres questions générales, conformément à l'Article XII de la charte. G. LANAUX, secrétaire. 15fév—5t au 19mars inc.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, 16 février 1874.—AVIS—Les actionnaires qui doivent à l'Association des primes d'assurance, payables par trimestre dans l'année 1874, RECEVRONT UNE REMISE (REBATE) DE 15 0/0, S'ILS PAIENT EN PLEIN les dites primes trimestrielles avant le 1er avril prochain,—réservant leurs droits à toute participation aux profits de l'Association dans la proportion de leurs primes acquises, à la clôture de l'année fiscale, soit le 31 décembre 1874. G. LANAUX, secrétaire. 17fév t1 au19mars inc.

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.—No 37 de la rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 5 mars 1874.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende de $4 par action a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 20 du courant. H. GALLY, 7 mars et 23 Secrétaire pro. tem.

M. F. BONIS,
COURTIER DE BILLETS ET D'ACTIONS, Au No 6 de la rue Carondelet. (Boîte 2117 du Bureau de Poste.)
Le paiement des taxes d'Etat et de Ville est l'objet d'une attention spéciale. Il a toujours et vend, aux plus bas prix du marché, les obligations qui servent à payer ces taxes. GEO. H. ANDREE. 28 fév—1m

AUX Consommateurs d'Huile Kerosene.
La plus grande découverte du siècle.
DEPUIS longtemps, le public sent la nécessité d'avoir quelque chose qui empêcherait l'huile kerosene de faire explosion et écarterait l'affreux danger, les épouvantables conséquences d'une explosion. La chose tant désirée est le Rectificateur de l'Huile Kerosene, —DE— MULLER, qui non-seulement prévient la catastrophe, mais encore empêche que les abat-jour et les cheminées ne se cassent, à quelque hauteur que soit la mèche, et fait que l'huile donne un tiers de lumière de plus.
A vendre par tous les grocers, pharmaciens, marchands de lampes et d'huiles. W. B. RICHARDS JR. & CO., Agence générale, au No 38 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans. ☞ Escompte libéral au commerce. 17fév—1m

ARBRES FRUITIERS, PLANTES, VIGNES.
Importés de France par le dernier vapeur.
M. GUIOT a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes des plus nouvelles, Arbres Fruitiers premier choix. Rosiers nouveaux, Oignons et Bulbes à Fleur; Graines de Fleurs et de Légumes. Le tout en parfait condition et à prix très modérés. Le magasin est situé rue St-Charles, No 24. 3 fév—au 1mars

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 MARS.—CLASSE No 65.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
24	65	62	15	5	23	2	10	71	35	55	34	63	66	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 18 mars 1874.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries ☞

Les Meilleurs Marchés Offerts Jusqu'à Présent.
LIQUIDATION POSITIVE!!!
GODCHAUX RÉDUIT SON STOCK!
VÊTEMENTS D'HOMMES ET D'ENFANTS, ARTICLES DE TOILETTES, AUX PRIX COUTANTS!
L. GODCHAUX
Nos 81 et 83, rue du Canal, —ET— Nos 213, 215 et 217, Vieille-Levée.
Venez et examinez. 21 janv—2m

M. BOCHET,
46....RUE DE CHARTRES....46
OCCASION EXCEPTIONNELLE POUR LES ACHETEURS De la Ville et de la Campagne.
RUBANS!
500 CARTONS
Bien assortis, depuis le No 4 jusqu'au No 400, seront vendus, pour du Comptant, à 50 0/0 au-dessous du prix coûtant.
Il faut que le tout soit écoulé promptement pour faire place aux marchandises de printemps, attendues de St-Etienne. 7 fév—2m

EXCELLENTE OCCASION POUR UN JEUNE HOMME ENTREPRENANT.
A Vendre—le propriétaire ayant une mauvaise santé,
LE RESTAURANT COSMOPOLITAIN, très favorablement connu et situé rue Royale, Nos 13 et 15, près Canal.
Le soussigné désirant se retirer des affaires pour cause de mauvaise santé, offre en vente son établissement à un marché et à des conditions très libérales.
Le loyer de tout l'établissement se montant à 25,500 par an: une réduction de 2,000 par an sera faite à l'acquéreur sur le bail actuel qui expire le 30 septembre 1875. LOUIS CHAPLAIN.
S'adresser, tous les jours, de deux heures du matin à deux heures de l'après-midi. 7 fév—1m

Grande amélioration de l'art du Dentiste.
Un râtelier de DENTS pour la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $30.
J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal.
Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives et est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.
Extraction de dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. Venez voir la nouvelle base. 13avr—

Avis aux contribuables.
JE me charge du paiement de licences de ville pour charrettes, drays, groceries, vacheries, bouchers, stalles au marché, &c., &c., en accordant UN TRÈS FORT ESCOMPTE.
Je me charge aussi du règlement des taxes arriérées de ville et d'Etat, en allouant un escompte qui varie, de 12 à 15 pour cent, pour les taxes de ville des années 1869, 1870, 1871 et 1872, selon l'année et selon le montant à payer. Et le compte varie de 20 à 30 pour cent sur le montant de la taxe et sur la pénalité, selon l'année et selon le montant à payer. B. NAUTRÉ, 21fév—1m N° 78, rue Bienville.

PERSEVERANCE RICE MILL. (MOULIN A RIZ.)
NOUS annonçons à nos amis et aux personnes qui s'intéressent à la culture du riz, que nous avons acheté le terrain qui touche à notre moulin de la rue des Champs-Elysées. Nous allons construire, immédiatement, sur cette propriété, un moulin de premier ordre et d'une capacité double de celle de l'établissement actuel; nous introduirons les [illegible]. SIEWERD & KIP, Propriétaires du Perseverance Rice Mill. 17fév—1m.

MILWAUKEE LAGER BEER
A l'ancien local favori de HUGO REDWITZ,
No 132 de la rue de la Commune.
Où l'on vient de recevoir, de la meilleure brasserie de Milwaukee, Wisconsin, une grande consignation de LAGER BEER frais et de qualité supérieure. Venez en juger. 26 fév—1m

Avis.
MR. J. M. LAFFERRANDERIE annonce au public qu'il a transféré sa boulangerie, du No 129 de la rue Dryades au No 275 de la rue Tremé, entre Barrack et Chemin du Bayou, où, comme par le passé, il continuera ses affaires et vendra d'excellents biscuits. Il profite de cette occasion pour solliciter de ses clients, la continuation de leur bienveillant patronage. 7 fév—2m

ASBURY,
48....Rue Royale....48
A reçu les premières nouveautés de Printemps en Chapeaux pour dames, fillettes et enfants, Fleurs, Rubans, Ruches et mille autres articles, qu'il offre à un bon marché extraordinaire.
48....Rue Royale....48
25 fév—1m ASBURY.

ARGENT. ARGENT. ARGENT.
ON peut avoir de l'argent, sur bonnes garanties collatérales, tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, en s'adressant à la boîte No 1235 du bureau de poste. 22fév—1m.

Mme H. BAUSSET
A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public en général qu'elle Vaccine tous les Lundi à Onze Heures. H. BAUSSET, Rue des Remparts, 158, 8fév—3m,DMeV entre St-Pierre et Orléans.

Avis aux planteurs.
AYANT plusieurs chalands de charbon Pittsburg en transit, je suis prêt à fournir aux planteurs de la côte les quantités qu'ils désirent, aux plus bas prix du marché. Je les engage à s'approvisionner sans retard. G. A. MILTENBERGER. 15mar 6f No 53 de la rue du Camp au 1er.

CHARBON! CHARBON!
N'oubliez pas que H. & C. TYLER livrent leur CHARBON, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville, au prix de 75 cts le baril! 1er mars—1m

COAL— COAL— COAL.
Don't forget that H. & C. TYLER deliver their COAL, free of charge, to any part of the city, at 75 cents per bbl. march 1st—1m

MOUNT CARBON COAL!
Dépôt—au pied de la rue St-Ferdinand, 3me District, et au pied de la rue Félicité. Bureau, No 138 de la rue Gravier. A vendre par WASHINGTON MORTON. 17fév—1m PP

Propriétés à vendre et à louer.
A Céder,
A des Conditions Libérales,
Pour cause de changement d'affaires.
La GROCERIE avantageusement située, au No 43 dans un des meilleurs quartiers du Second District, coin des Ursulines Nos. 41 et 43. Pour les termes et conditions s'adresser sur les lieux. 5 mar.—6f

Voiture.
A vendre, à bon marché, avec les harnais, un joli coupé de famille, très solide et muni d'excellents ressorts. Il vient d'être réparé et complètement remis à neuf. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 6 fév—PP